



Violences scolaires à Mayotte, les propositions de la CGT

Le mois de janvier 2016 est marqué par une série de violences dans et aux abords des établissements scolaires (Chiconi, Tsingoni...). Malheureusement ce fléau n'est pas nouveau à Mayotte et les précédents en ce domaine n'ont visiblement pas servi de leçon (Kawéni, Dembeni, Kahani, Sada...) à celles et ceux qui sont en charge de la sécurité des citoyens, des élèves et des agents publics.

En ces temps d'état d'urgence, des moyens tout à fait exceptionnels sont débloqués pour lutter contre le terrorisme au niveau national, mais **concernant les faits quotidiens de violence à Mayotte : kavhu !**

La priorité du Vice-Rectorat, c'est la mise en place de la réforme du collège et des rythmes scolaires... A quoi serviront-elles ces réformes, quand plus aucun établissement scolaire ne fonctionnera normalement à cause des violences de toute forme ?

Incivilités des élèves, intrusions armées, coups et blessures entre élèves ou à l'égard d'enseignants et de personnel de direction... Mais aussi violences extrêmes de l'Etat, qui laisse faire l'éviction d'enfants étrangers par des habitants en colère ou qui omet d'intervenir quand des maires refusent l'inscription de ces enfants... Que penser des conditions d'accueil des élèves, indignes de la République, et qui elles aussi font mal.

La violence institutionnelle à Mayotte est aussi grave que la violence des rues car elle ne permet **aucune évolution vers un climat scolaire pacifié.**

La CGT Educ'action est un syndicat militant, qui lutte pour que tous les élèves de la République, quel que soit leur origine et leur nationalité bénéficie de leur droit à l'éducation à la hauteur de la richesse de ce pays.

Mayotte est la grande oubliée, bientôt enterrée ?

L'urgence de la situation exige que l'Etat investisse et reprenne en main toute l'éducation à Mayotte.

1. Construction scolaire : en finir avec les chantiers abandonnés (exemple de l'école de Mroalé – Tsingoni)
2. Réhabilitation immédiate des établissements vétustes ou facilement accessibles par des intrus malintentionnés
3. Construction de loge et embauche de personnels d'accueil dans les établissements du secondaire
4. Renforcement des équipes de vie scolaire (1 surveillant pour 100 élèves) et 1 CPE par niveau dans chaque établissement
5. Renforcement de l'équipe mobile de sécurité du Vice-Rectorat avec des personnels qualifiés et recrutés durablement !
6. Création d'équipes de vie dans les écoles du premier degré
7. Création d'une cellule académique chargée de la prévention et de l'aide aux établissements
8. Dépôt de plainte près le Procureur de la République par le Vice-Rectorat en cas d'agression contre un agent public pendant l'exercice de ses fonctions
9. Mise en place de formation académique à la prévention et à lutte contre les violences à inclure dans le projet académique
10. Accompagnement des communes pour mettre en place des plans éducatifs locaux et activer les MJC
11. Activation d'un plan départemental de lutte contre la délinquance
12. Classification de tous les établissements en REP+ avec les moyens d'action qui vont avec pour les équipes éducatives

Les revendications sont nombreuses mais sûrement encore insuffisantes.

Il est temps que l'Etat et ses représentants assument leurs responsabilités et cessent de faire pression sur les collègues, notamment quand ils exercent leur droit de retrait !

Le 27 janvier 2016